



Sommaire

Déclaration

Consultation sur la modification des horaires de la future Boutique de Jarry

Information sur la décision unilatérale relative à l'évolution de la cotisation de prévoyance des salariés

OCA

Information portant sur l'emploi du 4ème trimestre 2022 OCA et DOAG

Information en vue d'une consultation sur le rapport annuel sur l'emploi OCA et DOAG 2022

Vos représentants

Déclaration

Veuillez trouver sur notre site CFE CGC Orange notre déclaration :

[AG - L'essentiel du CSE du 28 et 29 juin 2023 | DO-Antilles-Guyane | Directions Orange | Etablissements | CFE-CGC groupe Orange \(cfecgc-orange.org\)](#)

Consultation sur la modification des horaires de la future Boutique de Jarry

✓ Consultation

Veuillez trouver sur notre site CFE CGC Orange le dossier présenté au CSE du mois de mai 2023 : <https://www.cfecgc-orange.org/2023053113229/do-ag/l-essentiel-du-cse-du-25-et-26-mai-2023.html>

Analyse de la CFE-CGC

En effet, si le changement des horaires de la boutique de Jarry, nouvellement située dans le complexe commercial de « Cœur de Jarry », nous apparaît défendable pris de façon exclusive, il n'en reste pas moins que nous **ne pouvons accepter de nous prononcer sur ce dossier et donc de rendre un avis**, aux vues des déclarations faites par la direction ce jour.

La notion d'expérimentation est en effet absente du dossier présenté en information, et en consultation ce jour. La clause de revoyure à 6 mois dont il a été fait mention aujourd'hui par la direction est également absente de ce dossier. Il nous apparaît donc que le dossier doit être revue et modifié afin d'y intégrer l'ensemble des nouveaux éléments présentés par la direction. Une nouvelle fois nous avons affirmé notre demande d'intégrer ces salariés au processus de négociation déjà entamé pour l'ensemble des salariés du site de Jarry suite à sa désaffectation, et à leur répartition sur les nouveaux sites.

Nous avons demandé un traitement global de la situation des salariés de la boutique de cœur de Jarry. **Nous mènerons les négociations avec force et pragmatisme. Pour ces raisons, la CFE-CGC demande le report du Point 3 : Consultation sur la modification des horaires de la future Boutique de Jarry, à une date ultérieure.**

Information sur la décision unilatérale relative à l'évolution de la cotisation de prévoyance des salariés OCA

✓ Information

Décision unilatérale portant sur le régime collectif de remboursement de frais de santé - Orange Caraïbe SA

PREAMBULE

Par décision unilatérale, Orange Caraïbe SA a adhéré à l'accord-cadre du 27 février 2001, modifié par ses avenants, instituant des garanties collectives « décès-incapacité-invalidité » et « remboursement de frais de santé » dans le Groupe Orange.

Un avenant à l'accord-cadre a été signé le 21 décembre 2022. Cet avenant modifie l'article 5.2.1 « taux, assiette » de la garantie « frais de santé » pour l'ensemble des sociétés adhérentes.

Compte tenu de cette modification, emportant une augmentation des taux de cotisation de 6 %, nécessaire au financement des garanties « remboursement de frais de santé », la Direction formalise par la présente décision les dispositions applicables depuis le 1er mai 2023.

1. Rappel du cadre général

Le régime relatif aux frais de santé et à la prévoyance susmentionné couvre des garanties de « remboursement de frais de santé » et des garanties « décès-incapacité-invalidité » telles qu'elles bénéficient à l'ensemble des salariés des sociétés adhérentes à l'accord groupe ORANGE et mutualisées au sein de toutes les sociétés adhérentes. Cette mutualisation permet notamment d'optimiser le niveau et le coût des garanties couvertes.

L'adhésion au régime est obligatoire pour tous les salariés de la société (sauf demande de dispense sur la partie « remboursement de frais de santé » conformément aux dispenses de droit et aux dispenses prévues à l'article 3 de l'avenant du 15 décembre 2015).

L'intégralité de la documentation relative au régime Groupe Orange est disponible à ce jour sur le site : <http://www.prevoyons.com/>.

2. Modification des dispositions spécifiques aux garanties de « remboursement de frais de santé » : taux de cotisation

Pour l'ensemble des sociétés adhérentes, la cotisation est uniformément fixée par l'accord-cadre, à compter du 1er mai 2023, à :

➤ 3,502 % de la tranche 1 (T1) du salaire et 0,431 % de la tranche 2 (T2) du salaire,

➤ avec une cotisation minimale de 1,42 % du salaire plafond de la tranche 1.

Ces taux sont répartis de la façon suivante au sein d'Orange Caraïbe SA :

Taux de cotisations				Soit une répartition de la cotisation			
	T1 ⁽¹⁾	T2 ⁽²⁾	Total	Salariés		Orange Caraïbe SA	
	0,700%	0,086%	0,786%	20%	20%	80%	80%
			2,802%		0,345%		0,431%

(1) La « Tranche 1 » correspond à la part de rémunération inférieure à 1 plafond de sécurité sociale tel que défini à l'article L.241-3 du Code de la sécurité sociale.

(2) La « tranche 2 » correspond à la part de rémunération comprise entre 1 fois à 8 fois ce plafond.

La présente décision unilatérale, applicable au 1er mai 2023, se substitue à toutes les dispositions résultant de décision(s) unilatérale(s) antérieure(s) ou de toute autre pratique en vigueur dans l'entreprise et portant sur le même objet que celui de la présente décision unilatérale.

Analyse de la CFE-CGC

Une mise à jour de la Direction OCA suite décision sur les dispositions applicables depuis le 1er mai 2023.

Information portant sur l'emploi du 4ème trimestre 2022 de la Direction Orange Antilles Guyane et de la Filiale Orange Caraïbe

✓ Information

Direction Orange Antilles Guyane

1.1 - effectifs en activité : répartition des CDI actifs par domaine métier

Domaine Accompagnement				Domaine Innovation et Technologie				Domaine Fonctions Support				Domaine Client			
	dec-21	dec-22	% Evol		dec-21	dec-22	% Evol		dec-21	dec-22	% Evol		dec-21	dec-22	% Evol
ABPM Animation et Processus	11	13	18,2%	DDAT Donnée	1	1	0%	FFMN Immobilier et Services aux Occupants	15	14	-6,7%	PCCO Coordination Client	11	11	0%
AMNG Management	104	107	2,9%	DDEO Déploiement et Exploitation	286	288	0,7%	FFPS Finance Performance Stratégie	35	32	-8,6%	PCMM Communication	11	12	9,1%
APJM Management Projet	37	38	2,7%	DITC Technologies de l'Information et de Communication	13	13	0%	FHRE Ressources Humaines	56	52	-7,1%	PMAR Marketing	3	3	0%
				DRED Recherche et Design	0	0		FPRC Protection	2	2	0%	PSBR Ventes et Relation Client Entreprise	52	56	7,7%
				DSCR Sécurité	8	9	12,5%					PSCR Ventes et Relation Client	190	176	-7,4%
Total domaine	152	158	3,9%	Total domaine	308	311	1,0%	Total domaine	108	100	-7,4%	Total domaine	267	258	-3,4%
Poids relatif	18,2%	19,1%		Poids relatif	36,9%	37,6%		Poids relatif	12,9%	12,1%		Poids relatif	32,0%	31,2%	
non défini	0	0		835 CDI fin dec-21											
TOTAL	835	827		827 CDI fin dec-22											

Orange Caraïbe

1.1 - effectifs en activité : répartition des CDI actifs par domaine métier

Domaine Accompagnement				Domaine Innovation et Technologie				Domaine Fonctions Support				Domaine Client			
	dec-21	dec-22	% Evol		dec-21	dec-22	% Evol		dec-21	dec-22	% Evol		dec-21	dec-22	% Evol
ABPM Animation et Processus	13	11	-15,4%	DDAT Donnée	2	2	0%	FFMN Immobilier et Services aux Occupants	3	4	33,3%	PCCO Coordination Client	12	13	8,3%
AMNG Management	52	52	0%	DDEO Déploiement et Exploitation	30	27	-10%	FFPS Finance Performance Stratégie	34	32	-5,9%	PCMM Communication	9	9	0%
APJM Management Projet	22	24	9,1%	DITC Technologies de l'Information et de Communication	42	41	-2,4%	FHRE Ressources Humaines	6	6	0%	PMAR Marketing	14	12	-14,3%
				DRED Recherche et Design	0	0		FPRC Protection	5	5	0%	PSBR Ventes et Relation Client Entreprise	5	5	0%
				DSCR Sécurité	5	6	20%					PSCR Ventes et Relation Client	58	54	-6,9%
Total domaine	87	87	0,0%	Total domaine	79	76	-3,8%	Total domaine	48	47	-2,1%	Total domaine	98	93	-5,1%
Poids relatif	27,9%	28,5%		Poids relatif	25,3%	25,1%		Poids relatif	15,4%	15,5%		Poids relatif	31,4%	30,7%	
	0	0		312 CDI fin dec-21											
TOTAL	312	303		303 CDI fin dec-22											

Analyse de la CFE-CGC

Le contexte actuel de l'emploi dans la DO AG est pour le moins morose. Les élus constatent un grand nombre de départs **sans pour autant une vraie politique de recrutement**. Comme attendu, ce rapport affiche une baisse de l'effectif. Les prévisions pour 2023 ne sont pas plus sécurisantes ! La CFE-CGC alerte sur le départ massif prévisible des salariés approchant l'âge de la retraite.

Information en vue d'une consultation sur le rapport annuel sur l'emploi OCA et DOAG 2022

✓ Information

Direction Orange Antilles Guyane

1.1 - effectifs en activité : répartition des CDI actifs par domaine métier

Domaine Accompagnement				Domaine Innovation et Technologie				Domaine Fonctions Support				Domaine Client			
	dec-21	dec-22	% Evol		dec-21	dec-22	% Evol		dec-21	dec-22	% Evol		dec-21	dec-22	% Evol
ABPM Animation et Processus	11	13	18,2%	DDAT Donnée	1	1	0%	FFMN Immobilier et Services aux Occupants	15	14	-6,7%	PCCO Coordination Client	11	11	0%
AMNG Management	104	107	2,9%	DDEO Déploiement et Exploitation	286	288	0,7%	FFPS Finance Performance Stratégie	35	32	-8,6%	PCMM Communication	11	12	9,1%
APJM Management Projet	37	38	2,7%	DITC Technologies de l'Information et de Communication	13	13	0%	FHRE Ressources Humaines	56	52	-7,1%	PMAR Marketing	3	3	0%
				DRED Recherche et Design	0	0		FPRC Protection	2	2	0%	PSBR Ventes et Relation Client Entreprise	52	56	7,7%
				DSCR Sécurité	8	9	12,5%					PSCR Ventes et Relation Client	190	176	-7,4%
Total domaine	152	158	3,9%	Total domaine	308	311	1,0%	Total domaine	108	100	-7,4%	Total domaine	267	258	-3,4%
Poids relatif	18,2%	19,1%		Poids relatif	36,9%	37,6%		Poids relatif	12,9%	12,1%		Poids relatif	32,0%	31,2%	
TOTAL	835	827													

Orange Caraïbe

1.1 - effectifs en activité : répartition des CDI actifs par domaine métier

Domaine Accompagnement				Domaine Innovation et Technologie				Domaine Fonctions Support				Domaine Client			
	dec-21	dec-22	% Evol		dec-21	dec-22	% Evol		dec-21	dec-22	% Evol		dec-21	dec-22	% Evol
ABPM Animation et Processus	13	11	-15,4%	DDAT Donnée	2	2	0%	FFMN Immobilier et Services aux Occupants	3	4	33,3%	PCCO Coordination Client	12	13	8,3%
AMNG Management	52	52	0%	DDEO Déploiement et Exploitation	30	27	-10%	FFPS Finance Performance Stratégie	34	32	-5,9%	PCMM Communication	9	9	0%
APJM Management Projet	22	24	9,1%	DITC Technologies de l'Information et de Communication	42	41	-2,4%	FHRE Ressources Humaines	6	6	0%	PMAR Marketing	14	12	-14,3%
				DRED Recherche et Design	0	0		FPRC Protection	5	5	0%	PSBR Ventes et Relation Client Entreprise	5	5	0%
				DSCR Sécurité	5	6	20%					PSCR Ventes et Relation Client	58	54	-6,9%
Total domaine	87	87	0,0%	Total domaine	79	76	-3,8%	Total domaine	48	47	-2,1%	Total domaine	98	93	-5,1%
Poids relatif	27,9%	28,5%		Poids relatif	25,3%	25,1%		Poids relatif	15,4%	15,5%		Poids relatif	31,4%	30,7%	
TOTAL	312	303													

Analyse de la CFE-CGC

Les élus de la CFE-CGC prennent acte de l'ensemble de ces rapports sociaux pour l'année 2022 qui présentent une évolution dans la continuité des années précédentes.

Les élus constatent un grand nombre de départs **sans pour autant une vraie politique de recrutement**. Les prévisions pour 2023 ne sont pas plus sécurisantes !

La CFE-CGC alerte sur le départ massif prévisible des salariés approchant l'âge de la retraite.

Ils demandent à la Direction de la DOAG la **construction d'un projet et d'une feuille de route claires et ambitieuses** à la hauteur des attentes des salariés.

REJOIGNEZ LA CFE CGC !

Vous avez fait le choix de soutenir notre syndicat pour accompagner au mieux les salariés et nous vous en remercions. **En novembre prochain, pour les prochaines élections du CSE, vous serez la clé de notre réussite, grâce à votre engagement !!!** Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez à nous contacter.



A la CFE-CGC Orange, nous savons faire de l'engagement syndical un booster de carrière.

La CFE-CGC forme et accompagne ses adhérents et ses élus.







Nous défendons des valeurs et un intérêt collectif, pas l'idéologie d'un parti.

Chez Orange, la CFE-CGC n'est pas dédiée aux cadres. Elle défend tous les personnels, quelle que soit leur classification et leur statut, fonctionnaire ou salarié, et nous avons des représentants dans toutes ces catégories de personnels.

Vous pouvez devenir candidat sur nos listes sans être adhérent à la CFE-CGC Orange.

Toute activité syndicale fait l'objet d'heures de délégation, décomptées du temps de travail

Vos représentants

Vos Élus CSE titulaires :	Vos Élus CSE suppléants :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gaëtan ABSALON (Fort de France)  ▪ Hubert LEMARQUAND (Baie Mahault)  ▪ Eric DRANE (Baie Mahault)  	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marie LORET (Rémire Montjoly)  ▪ Theymyre CHARABIE (Baie Mahault)  ▪ Votre Représentant Syndical : Xavier THIERY (Saint - Martin) 
Vos représentants CSSCT	
Client AG : Gaëtan ABSALON	Réseaux et SI : Eric DRANE